

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LVI, No. 5 New York : tél. : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 17- 24 juin 2026

LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS (FRG) DÉPLOYÉE Mais encore plus audacieux, les criminels frappent le centre du pouvoir

Le secrétaire général du ministère de la Défense kidnappé avec un enfant

Par Léo Joseph

En dépit de la présence des premiers contingents de la Force de

répression des gangs (FRG), dont les effectifs initiaux dépassent de loin la totalité de celle qu'elle a remplacée, la Mission multinationale

d'appui à la sécurité (MMAS), les bandits armés viennent de prouver qu'ils sont plus audacieux qu'on le croyait, en

frappant au centre du pouvoir. Car ils n'ont pas hésité à kidnapper le directeur général du ministère de

confirmé par le ministère, qui n'a pas fourni l'identité de l'enfant en question, ni la rançon demandée

LE GROS COMLOT POLITIQUE CONTRE HAÏTI DONT ON CESSE DE PARLER

Alix Didier Fils-Aimé prend le contrôle du CEP Plus rien ne l'empêchera de dicter les résultats des urnes...

Par Léo Joseph

Le conflit opposant le Premier ministre de facto au Conseil électoral provisoire (CEP) est loin d'être une mince affaire. Après que, durant les premiers jours, quasiment tous les acteurs des médias et dans les réseaux sociaux se faisaient chorus dans la dénonciation de cette dérive du chef de gouvernement illégitime, dans un second temps, les intervenants habituels ont l'esprit ailleurs. Ces jours-ci, ceux que le sujet intéresse ont d'autres chats à fouetter, car pris dans la fièvre de la Coupe



Uder Antoine

du monde 2026. Cela permet à Fils-Aimé de poursuivre son plan macabre, satisfait de pouvoir

ajouter d'autres couches à cette stratégie, qui sera arrivé trop loin, dans sa perfection, quand les activistes décident de reprendre du service.

Tout d'abord, il faut se demander, constatant Alix Didier Fils-Aimé, dans son rôle de Premier ministre post-7 février 2026, multiplier les dérives anti-constitutionnelles, dans l'exercice d'un pouvoir intérimaire, quel vrai agenda lui a été soumis par ceux qui l'ont choisi. Les dernières décisions qu'il a prises, surtout celle qui consiste à modifier

Suite en page 2



Mario Andrésol

la Défense. James Boyard, un commissaire de Police, a été enlevé, jeudi, avec l'enfant qui l'accompagnait.

Le double enlèvement a été



James Boyard

par les ravisseurs. Cette attaque des plus hardies des gangs armés contraste avec l'idée que les auto-

Suite en page 8

LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS (FRG) DÉPLOYÉE

Mais encore plus audacieux, les criminels frappent le centre du pouvoir

Le secrétaire général du ministère de la Défense kidnappé avec un enfant

Par Léo Joseph

En dépit de la présence des premiers contingents de la Force de répression des gangs (FRG), dont les effectifs initiaux dépassent de loin la totalité de celle qu'elle a remplacée, la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), les bandits armés viennent de prouver qu'ils sont plus audacieux qu'on le croyait, en frappant au centre du pouvoir. Car ils n'ont pas hésité à kidnapper le directeur général du ministère de la Défense. James Boyard, un commissaire de Police, a été enlevé, jeudi, avec l'enfant qui

l'accompagnait.

Le double enlèvement a été confirmé par le ministère, qui n'a pas fourni l'identité de l'enfant en question, ni la rançon demandée par les ravisseurs. Cette attaque des plus hardies des gangs armés contraste avec l'idée que les autorités semblent vouloir communiquée au public. Aucun doute, le triomphalisme avec lequel sont annoncées les descentes policières dans les fiefs des gangs audacieux a pour motif d'indiquer que les forces de l'ordre ont pris l'initiative, dans les opérations anti-gang lancées, mais qui peinent à convaincre les citoyens.

En effet, le rapt de James Boyard, un expert en sécurité doublé d'un professeur d'université, a été orchestré par des hommes armés, sur la route de Bourdon. Aucune information précise n'a été communiquée par le ministère de la Défense, le titulaire de ce département, Mario Andrésol, n'a fait aucune déclaration relative à cet incident.

La Force de répression des gangs (FRG), qui a remplacé la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS/MSS), a été autorisée avec un effectif maximal de 5 550 membres. Cette

Suite en page 2

HAPPENNINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH The elections compromised in Haiti

By Raymond A. Joseph

It's obvious that the elections scheduled to be held next August 30 for the first round



De facto Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé

and December 6 for the second and final round won't be held until there's agreement between the Provisional Electoral Council (CEP by its French acronym) and Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé.

Eight of the nine members of the CEP, except for the representative of the Catholic Church, signed a communiqué which was circulating since June 3, barring Uder Antoine from accessing their office in Pétiyon-Ville until things are cleared up. For he was named

Continued to page 7

LE GROS COMLOT POLITIQUE CONTRE HAÏTI DONT ON CESSE DE PARLER

Alix Didier Fils-Aimé prend le contrôle du CEP

Plus rien ne l'empêchera de dicter les résultats des urnes...

Suite de la page 1

le Conseil électoral provisoire (CEP), doit sérieusement attirer l'attention sur la mission anti haïtienne de M. Fils-Aimé.

En effet, le système électoral, une institution créée après la chute de la dictature, et qui a organisé plus d'une vingtaine de scrutins, s'est vu amputée de son indépendance par un Exécutif non élu, qui profite de l'absence d'un Parlement pour modifier la gouvernance. Voilà, désormais, le CEP privé de son indépendance, dont il jouissait, dans le cadre des différentes élections qu'il a dirigées.

Alix Didier Fils-Aimé et le CEP dos à dos

Le Premier ministre de facto Alix Didier Fils-Aimé ne cesse de proclamer, à tout bout de champ, la tenue des prochaines élections, avant la fin de l'année 2026. De son côté, le Conseil électoral provisoire (CEP) se fait l'écho de ce

dernier en faisant des déclarations et en posant des gestes confirmant cette disposition. Cela semble indiquer l'harmonie parfaite dans l'action de la primature et de l'organisme électoral. Mais la situation est tout autre. Car les deux équipes sont à couteaux tirés. Et rien ne laisse croire que le bureau du Premier ministre intérimaire et du CEP ont réconcilié leurs différends.

En effet, la décision de M. Fils-Aimé de créer le poste de directeur général, une sorte de garde fou, selon lui, pour contenir les « excès » ou les « tentations » du CEP, de promouvoir les intérêts de ses membres, dans l'élaboration du scrutin, n'a pas été bien accueilli par les acteurs du CEP. Quand le chef du gouvernement est passé de la parole aux actes, en décidant d'ordonner que soit donné l'investiture comme directeur général du CEP à Uder Antoine, il n'y avait plus de doute quant à son intention de se donner contrôle du système électoral.

Dès lors, a été lancée la rumeur de la démission de Jacques Desrosiers, président du CEP. Désor-



Jacques Desrosiers, journaliste, président du CEP

mais, malgré les apparences et les faux semblants, la primature et le CEP n'accordent plus leurs violons, en ce qui concerne la tenue du prochain scrutin.

Quoi que disent et fassent les acteurs, le doute plane sur les élections

Nonobstant la multiplication des gestes, des déclarations et des dé-

cision, le doute continue de planer sur la tenue des élections selon le calendrier annoncé, et mille fois relancé, pour la fin de cette année. Car l'obstacle principal, l'insécurité ambiante omniprésente, persiste, voire se renforce sans arrêt.

Selon les observateurs, d'un côté comme de l'autre, entre la primature et le CEP, l'objectif ne vise pas à organiser le scrutin proclamé, mais plutôt à dépenser les fonds du budget consacré à cette fin. C'est, en tout cas, une évaluation judicieuse, vu la manière dont s'évaporent les millions, dans le cadre des opérations liées aux élections, tant au Bureau du Premier ministre qu'au CEP.

Mais, il y a pire encore, quand se pose la question relative à la concrétisation du projet électoral avancé par les dirigeants de la transition. À cet égard, il faut bien se rappeler que l'ingénieur Alex Saint-Gardien, un spécialiste des élections à réputation internationale, et qui a observé des scrutins,

aux États-Unis, en Haïti et dans d'autres pays, qui na jamais cessé de tirer la sonnette d'alarme sur les failles qui menacent la crédibilité des prochaines élections. Bien qu'il ait adressé des correspondances aux dirigeants haïtiens, notamment les Premier ministres passés et présent ainsi qu'au CEP ou encore aux partenaires internationaux, tous font la sourde oreille, par rapport à ces mises en garde.

Pourtant, il semble que personne ne semble se soucier de joindre le geste à la parole, en prenant la décision qui s'impose pour réaliser des élections telles qu'ils le proclament. C'est-à-dire des consultations démocratiques, sincères, légitimes et fiables. Vu la pertinence des préoccupations de M..Saint-Gardien, nous publions, ci-après, le tout dernier communiqué de presse diffusé par ce dernier, soucieux de voir se tenir des « élections propres » dans son pays.
L.J.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS EN HAÏTI

Le dernier communiqué de presse de l'ingénieur Alex Saint-Gardien

Processus électoral en Haïti: Appel à des garanties urgentes de transparence, d'inclusion et de cohérence institutionnelle.

Port-au-Prince

À l'approche des prochaines échéances électorales, plusieurs préoccupations majeures subsistent quant aux conditions nécessaires à l'organisation d'élections crédibles, inclusives et transparentes en Haïti.

Les réserves exprimées par le Conseil Électoral Provisoire (CEP) concernant le décret électoral soulèvent des enjeux importants liés à la conformité constitutionnelle et à l'indépendance institutionnelle. Toute mesure susceptible d'aff-

faiblir l'autonomie du CEP risque d'altérer la confiance des citoyens et des acteurs politiques.

Par ailleurs, des défis structurels et techniques demeurent non résolus :

- L'absence d'un cadre électoral pleinement structuré et validé
- Une situation sécuritaire fragile limitant les activités de campagne
- Des faiblesses persistantes dans la base de données de l'Office National d'Identification (ONI), incluant un volume important de doublons non audités
- L'absence de mécanismes clairs pour l'intégration des personnes déplacées internes

En outre, les nouvelles exigences imposées aux partis politiques, notamment l'obligation de justifier successivement 30 000 puis 100 000 adhérents pour être éligibles, apparaissent disproportionnées et difficilement applicables. Dans un contexte marqué par des disparités démographiques importantes entre départements et par des contraintes logistiques réelles, ces seuils risquent d'exclure injustement de nombreux acteurs politiques.

Une approche plus adaptée consisterait à encourager la structuration des partis en blocs ou plateformes politiques, permettant de renforcer la représentativité tout en

tenant compte des réalités nationales. Ces conditions, toute avancée vers la tenue d'élections sans garanties préalables adéquates comporte des risques sérieux pour la légitimité des résultats. Il est donc essentiel de :

- Renforcer le dialogue institutionnel entre l'Exécutif et le CEP
- Garantir pleinement l'indépendance du CEP
- Réaliser un audit indépendant et public du registre électoral et de la base de données de l'ONI
- Mettre en place des mécanismes inclusifs pour la participation de tous les citoyens
- Adapter les critères d'éligibilité des partis à des réalités

équitables et applicables

•Assurer un environnement sécuritaire propice au processus électoral

Le processus électoral constitue une étape déterminante pour la stabilité et la légitimité des institutions haïtiennes. Il doit impérativement reposer sur des bases transparentes, inclusives et réalistes.

Pour toute information complémentaire ou contribution technique:

Ing. Alex Saint-Gardien
Jecrois
Silver Spring, Maryland, 10 juin 2026
JASTGAR eVOTE System
Ajecrois@hotmail.com
(301) 523-6836

LA FORCE DE RÉPRÉSSION DES GANGS (FRG) DÉPLOYÉE

Mais encore plus audacieux, les criminels frappent le centre du pouvoir

Le secrétaire général du ministère de la Défense kidnappé avec un enfant

Suite de la page 1

force est composée de policiers, de militaires et de personnels civils provenant de plusieurs pays partenaires.

Cependant, cet effectif n'est

pas encore entièrement déployé. Selon plusieurs sources, moins de 1 000 agents étrangers étaient présents en Haïti à la fin de 2025, et le déploiement se fait progressivement.

En 2026, l'objectif officiel demeure d'atteindre environ 5

500 hommes, plusieurs pays ayant déjà promis des contingents supplémentaires. L'Organisation des États américains (OEA) a également confirmé que la force devrait être constituée d'environ 5 500 soldats provenant de 18 pays parti-

cipants.

En résumé :

Effectif autorisé : 5 500 membres.

Effectif effectivement déployé au début de 2026 : environ 1 000 membres.

Objectif à terme : environ 5

500 membres.

Si vous le souhaitez, je peux aussi vous indiquer **quels pays participent à cette force et combien de soldats ou policiers chacun a promis d'envoyer.**

Le sous-sol haïtien en liquidation

Par Hugue Célestin

Les montagnes d'Haïti portent dans leur silence des trésors enfouis, jalousement gardés par les loas bossales. Dans un temps si lointain que même les très anciens mapous géants n'en gardent plus le souvenir, Danwezo taillait la barbe d'un petit morne dans les hauteurs de Mont-Or ganisé. Soudain, un orage déchira le ciel et fendit la terre à la manière d'une machette ouvrant un avocat violet mûr. Depuis ce jour, l'or se mit à couler dans les entrailles de la terre comme la lave d'un volcan en éruption. Certaines nuits sans lune, lorsque le vent descend en sifflant au rythme d'un serpent blessé, les veines d'or s'éveillent sous les roches dénudées et répandent dans les profondeurs une lueur semblable à celle d'étoiles noyées. Nul n'ose les approcher, car Towo San Pitaye erre dans les ravines et les bois ; il frappe les rochers de ses sabots de feu et rappelle aux hommes que ces trésors sont sous la garde de Loko Atisou, loin des prétentions des vivants.

Au matin, la brume s'y accroche et refuse de se dissiper. Les sentiers s'ouvrent, les pas des paysans montent et redescendent, tandis que les rivières poursuivent leur bavardage incessant en hommage à Simbi. Ce dernier se glisse, discret et moqueur, dans les sources et les veines d'eau souterraines, observant les hommes qui célèbrent leurs découvertes alors que les eaux connaissent ces trésors depuis l'aube du monde. Dans les hauteurs les plus paisibles, Gran Bwa, témoin patient, veille immobile entre les racines et les cimes des arbres. À mesure que le crépuscule étend son manteau sur les pentes, Ayizan Vèlè kètè, la grande couturière invisible des mémoires, reprend les ourlets déchirés du temps avec des fils d'or et d'argent. Ses ai guilles de lumière, forgées à mi nuit sous la pleine lune, brodent les rêves oubliés des ancêtres.

Les vieux manguiers centenaires se balançaient doucement dans le vent du soir, et les oiseaux se taisaient un à un, cédant la parole aux maîtres invisibles des lieux. Les vieillards racontaient qu'aux heures où la lune baignait les bois de sa lumière, des chants s'élevaient des ravins profonds. Des échos venus des royaumes souterrains y mêlaient les voix des caimitiers et des calebassiers à celles des mines endormies. Plus haut, sous les nuages agrippés aux pics, laine blanche répandue sur les épaules des montagnes, Kou ran Byento avançait, accompagné du parfum humide des basiliques et des chevaliers de nuit légendaires. Dans une lente élégance, les lianes sauvages déployaient leurs éventails royaux, s'enroulaient aux arbres à pin et aux ar

bres véritables, aux somptueux pois doux, et tissaient des vèves que la lumière dansante des chandelles rouges venait habiter. À l'aube, les premiers rayons du soleil s'éveillaient et traversaient les vallées ; l'or caché dans les profondeurs répondait par un éclat furtif.

Ressources minières et dynamiques d'exploitation

Haïti se situe sur un ensemble minéralisé appartenant à la grande ceinture géologique de la Caraïbe, en continuité avec certaines formations de la République dominicaine voisine. Le sous-sol du pays renferme d'importantes ressources métalliques, selon la Notice explicative de la Carte du potentiel minier et énergétique d'Haïti, publiée par le Bureau des mines et de l'énergie (BME) en 2018. Ces données ont été produites grâce à l'appui de l'Organisation des États Américains (OEA), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et de diverses missions géologiques internationales.

Les principaux gisements aurifères identifiés en Haïti se trouvent à Morne Bossa, Quartier-Morin à proximité du village de Cadouche, à Grand-Bois, au sud-est de Camp-Coq, au Limbé, à la Faille B, au sud-est de Trou-du-Nord, ainsi que dans les zones minéralisées de Mont-Organisé. Ces différents sites renferment plusieurs millions de tonnes de minerai aurifère et argentifère, avec des réserves estimées à plus de 560 000 onces d'or. Dans le même temps, les gisements de Douvray, Blondin et Vallières, situés dans le Nord-Est, appartiennent à la catégorie des grands porphyres cuprifères ; ils regroupent près de 186 millions de tonnes de minerai dont la teneur moyenne est évaluée à environ 0,5 % de cuivre. À cet ensemble s'ajoute le gisement de Mémé, dans l'Artibonite, connu pour ses importantes ressources en cuivre associées à l'or, aussi que plusieurs millions de tonnes de minerai recensées dans les localités voisines de Casséus, Brésillac et Boucan Grandeur. Enfin, le plateau de Rochelois, au sud de Mira goâne, abrite un important gisement de bauxite dont les réserves sont estimées à près de dix millions de tonnes de minerai contenant environ 48 % d'alumine.

Au fil des décennies, l'État haïtien a accordé à diverses sociétés minières nationales et étrangères des permis de recherche, des concessions et des autorisations d'exploitation. Reynolds Haitian Mines, filiale du groupe Reynolds, figure parmi les entreprises minières les mieux connues. Active à Rochelois, près de Mira

goâne, elle a assuré l'exploitation industrielle de la bauxite entre les années 1950 et 1980, marquant l'une des expériences minières les plus importantes de l'histoire économique haïtienne. Une autre entreprise d'envergure fut la Société d'Exploitation et de Développement des Ressources Naturelles (SEDREN), qui exploita dans les années 1960 et 1970 le gisement cuprifère de Mémé, où furent extraits du cuivre ainsi que des quantités plus modestes d'or et d'argent.

À la fin des années 1990, l'ouverture progressive du secteur minier à l'exploration internationale a favorisé l'arrivée de plusieurs compagnies étrangères en Haïti. Parmi elles figurait la société canadienne Majescor Resources, engagée dans des travaux de prospection sur le site de Grand-Bois, dans le département du Nord. Dans le même temps, un partenariat entre Newmont Ventures Limited et Eurasian Minerals Inc. a été mis en place afin de mener des programmes d'exploration dans plusieurs zones aurifères situées dans les départements du Nord et du Nord-Est du pays.

En 1997, les premières conventions minières relatives au gisement de Morne Bossa ont été accordées à la Société Minière Ste. Geneviève-Haïti S.A., affiliée à la compagnie canadienne St. Geneviève Resources, ainsi qu'à la Société Minière Citadelle S.A. Ces droits ont par la suite été transférés à Société Minière Delta, contrôlée par VCS Mining (États-Unis), qui a obtenu des permis d'exploration puis de développement du projet. Cette évolution illustre la continuité des intérêts étrangers dans la valorisation des ressources aurifères du Nord d'Haïti et la succession de plusieurs générations d'acteurs minières sur un même espace concessionnaire.

Le décret de la controverse

Les ressources naturelles des pays du Sud sont au cœur d'une compétition mondiale croissante pour l'accès aux matières premières stratégiques. La transition énergétique et le développement des nouvelles technologies ont considérablement accru la valeur géopolitique de ces métaux. Dans ce nouvel environnement international, les ressources naturelles sont devenues à la fois des marchandises et des instruments de puissance économique et technologique. Bien qu'Haïti ne soit pas un acteur majeur de l'industrie minière mondiale, l'existence de gisements identifiés lui confère un atout important dans les stratégies d'approvisionnement des entreprises multinationales et des grandes puissances.

À l'occasion de sa prise de

fonction, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé a présenté les axes majeurs de son programme gouvernemental. Cette feuille de route repose principalement sur la neutralisation des groupes armés, la sécurisation du territoire national et la tenue d'élections générales destinées à rétablir la normalité constitutionnelle. Toutefois, ces orientations politiques prennent forme dans un pays confronté à une crise sociale d'une gravité exceptionnelle. Les manifestations les plus visibles de cette situation se traduisent par l'effondrement progressif des services publics, l'aggravation de la précarité, la persistance de l'insécurité et l'ampleur des déplacements forcés de populations.

En dépit des urgences liées à la protection sociale, à la sécurité humaine et au rétablissement des institutions, l'Exécutif a publié le 30 mars 2026 dans *Le Moniteur* un décret réorganisant en profondeur le cadre juridique du secteur minier. L'initiative est intervenue en l'absence de Parlement et dans une période de crise aiguë. Le texte instaure un dispositif de permis, de concessions et de redevances visant à favoriser une nouvelle phase de prospection et d'exploitation des ressources minières par des investisseurs nationaux et étrangers. Par cet acte de bradage du patrimoine national, le gouvernement aggrave la désintégration des institutions et accélère l'enlisement du pays dans le chaos.

Les ressources minières forment un patrimoine collectif et intergénérationnel appartenant à la nation dans sa continuité historique. Leur gestion relève du principe fondamental de la souveraineté permanente des peuples sur leurs richesses naturelles, consacré par la résolution 1803 de l'Assemblée générale des Nations unies. Dès lors, l'État n'est qu'un dépositaire temporaire investi de la responsabilité de les administrer et de les préserver dans l'intérêt général. Les initiatives de mise en valeur du sous-sol national ont fréquemment suscité des controverses juridiques, ainsi que des résistances au sein des espaces parlementaires et de la société civile, traduisant la sensibilité particulière attachée à la gestion des ressources naturelles.

L'exploitation minière engage des choix structurels aux conséquences potentiellement irréversibles. Elle soulève des enjeux majeurs de protection des droits des populations riveraines, de justice sociale et de sécurité foncière. Les nappes phréatiques et les bassins versants sont exposés à des risques de dégradation affectant durablement les activités agricoles et l'élevage. Une décision de cette nature ne saurait relever d'un exécutif transitoire illégitime et dépourvu d'autonomie poli-

tique.

Au-delà de ces considérations institutionnelles immédiates, cette orientation s'insère dans une trajectoire historique plus longue de l'économie haïtienne. Depuis la période coloniale, elle a été largement structurée autour de l'exportation de matières premières destinées aux marchés extérieurs. Hier le sucre, le café ou le coton ; demain peut-être l'or, l'argent, le cuivre ou d'autres minerais stratégiques. Une telle évolution risquerait de reproduire un schéma d'intégration asymétrique à l'économie mondiale, dans lequel l'essentiel de la valeur ajoutée, de l'innovation industrielle et des profits serait capté hors du territoire national, sans transformation structurelle significative de l'économie locale. Loin d'être une rupture, ce décret prolonge une dynamique engagée depuis plusieurs décennies en faveur de l'ouverture progressive du sous-sol haïtien aux intérêts miniers internationaux.

Le choix

Le débat doit être replacé dans une logique institutionnelle et stratégique. La question minière renvoie avant tout à la nécessité de disposer d'institutions haïtiennes fortes, capables de négocier, d'encadrer et d'orienter l'exploitation des ressources dans une perspective de développement national durable. Les instruments juridiques doivent être conçus comme un levier de souveraineté. Ils sont également appelés à permettre la maîtrise des chaînes de valeur et l'orientation des richesses nationales vers un projet de développement cohérent au service du bien-être collectif et du développement humain.

Le respect d'un pays se mesure à la solidité de ses institutions, à la cohérence de ses choix collectifs et à sa capacité à projeter un avenir fondé sur la justice sociale, la dignité humaine et la souveraineté. Dès lors, la société, dans son unité historique de peuple est appelée à assumer pleinement sa responsabilité dans la définition des orientations collectives. Entre valorisation économique, protection de l'environnement et préservation de l'intérêt collectif, il s'agit d'arbitrer des choix structurants dont dépend l'avenir des générations présentes et futures, notamment dans le cadre de l'exploitation des ressources naturelles et des politiques minières.

Grand Pré, Quartier Morin, 4 juin 2026

* Hugue Célestin

Membre de : - Federasyon Mouvan Demokratik Katye Moren (FEMODEK)

Efò ak Solidarite pou Konstriksyon Altènativ Nasyonal Popilè (ESKANP)



Mes souvenirs de Munich 1974

Par Eddy Cavé

PREMIÈRE PARTIE

L'envers du décor de l'équipe Cendrillon

Lorsque le quotidien sportif français *L'Équipe* surnomma la sélection haïtienne « *L'équipe Cendrillon* » de la Coupe du monde de 1974, il semblait faire allusion à un petit pays admis par erreur ou par accident à la table des géants. Plus d'un demi-siècle plus tard, je souris encore en repensant à cette formule.

J'ai eu le privilège d'assister de près à cette aventure extraordinaire et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, mes souvenirs les plus vivaces et les plus chers à ma mémoire de nostalgique diffèrent sur bien des points de ceux que retient l'histoire officielle.

À l'époque, je vivais au Canada depuis quatre ans. Si mes années d'études au Chili avaient grandement stimulé mon amour du football, elles m'avaient surtout donné la passion du style sud-américain : offensif, spectaculaire, passes courtes au sol, le tout joué devant des foules immenses, passionnées et bruyantes. C'est donc avec enthousiasme que je me rendis à Munich pour assister à cette grand-messe du football et voir de près évoluer la première équipe haïtienne qualifiée pour une Coupe du monde.

Ma première surprise fut l'atmosphère d'enthousiasme mo déré qui semblait régner, au cœur de l'action, à Munich même. Pas de musique sur les trottoirs ou les places publiques, pas d'embouteillages non plus dans les grandes avenues comme les petites rues les plus achalandées. Même l'atmosphère des pubs et des tavernes me semblait un peu maussade. Habitué au flegme britannique, j'étais porté à attribuer ces apparences d'indifférence à des traits de culture. Mais, ici, le ma-

laise était réel et beaucoup plus profond.

Munich 1974, c'était moins de deux ans après la tragédie des Jeux olympiques de 1972 où un commando de l'organisation palestiniennne *Septembre noir* avait envahi le village Olympique, tuant deux athlètes israéliens et

cette envergure. Elle était demeurée une ville accueillante, mais on sentait, par moments, planer le souvenir douloureux de ce drame récent. J'en étais, moi-même, d'autant plus conscient que je passai toute la période du premier tour avec mon ami le Dr Jean Verly qui avait fait partie de la délé-

gation haïtienne, et Moïse Moreau, qui était directeur du personnel de la BNRH au moment de mon départ pour le Canada. En les visitant un après-midi au Shepton de Munich, un prestigieux cinq étoiles des beaux quartiers de la ville, je me retrouvai en plein dans une sorte de manufacture ar-

parallèle des billets d'entrée aux matchs. Cette expérience résumait à elle seule une bonne part de l'aventure haïtienne à Munich peu de moyens, beaucoup d'imagination et, surtout, une volonté farouche de faire bonne figure.

Munich me réservait cependant d'autres surprises. À l'entrée du stade olympique, le jour du match Haïti-Italie, je me retrouve soudain nez à nez avec l'un des personnages les plus pittoresques de mon jeune âge : Ducham César, *Dika tèt long* pour les uns, *Dika 2 tèt* pour d'autres. Les Port-au-Princiens de ma génération se souviennent sans doute de ce passionné de carnaval qui, de sa propre initiative, parcourait les rues de la Capitale sur un bruyant *side-car*, un *sayéka* comme on disait alors en créole, afin de dégager la chaussée lors du passage de groupes carnavalesques.

Éberlué, je m'approche de lui en disant :

— *Nèg sayéka yo ! Kanaval Titato !*

Il me regarda quelques secondes avant de répondre avec les yeux pleins de joie :

— *Ou konnen m ? Ou se vrè Nèg Pòtoprens !*

Non, mwèn se Nèg lakòt. Nèg Jérèmi... Mwèn te lèkòl Pòtoprens ! Lise Petyon.

À partir de cette rencontre, nous étions presque devenus des amis et nous nous rencontrions presque tous les jours dans les rues de Munich. Lui, transportant inlassablement une grande valise, moi intrigué et fasciné par le personnage. Au point que je ne puis résister à la tentation de lui demander un jour pourquoi il avait constamment l'air d'être en voyage. La réponse qu'il me donna était aussi colorée et surprenante que l'image qu'il projetait.

Comme il y avait énormément de choses à découvrir dans cette ville, m'expliqua-t-il, il avait décidé de ne jamais rester deux nuits dans le même hôtel. Chaque matin, il réglait sa note, récupérait quelques vêtements déposés en consigne à la gare centrale et repartait explorer Munich. Sa journée terminée, il prenait une chambre à l'endroit le plus proche de son dernier arrêt et y passait la nuit. Je n'ai jamais oublié cette leçon de liberté d'un passionné de foot et de carnaval.

Ma prochaine surprise allait être le déroulement même du match contre l'Italie. Je vais faire ici un aveu. La première mi-temps m'ennuya profondément. Initié pendant mes études au Chili



A.Équipe.Munich 1974.Archives

prenant neuf otages. Le but de l'opération était d'échanger ces personnes contre des militants arabes emprisonnés en Israël. Le groupe entier fut conduit à l'aéroport de la ville d'où un jet, déjà sur place, devait le transporter au Caire. Au beau milieu des négociations, une opération de police tourna à la catastrophe, tuant tous les otages et cinq des huit attaquants. Les Jeux furent suspendus pendant 24 heures et reprirent dans le deuil le surlendemain.

Ce drame ne manqua pas d'éveiller dans toute l'Allemagne du chancelier Willy Brandt un double sentiment de culpabilité : d'abord en raison de l'échec de la tentative ultime de règlement de la prise d'otages; ensuite, en raison du souvenir des atrocités du génocide des Juifs par le régime nazi. Munich perdit ainsi la joie et l'enthousiasme des villes hôtes des événements internationaux de

gation haïtienne aux Jeux Olympiques de 1972. Il m'aida beaucoup à interpréter les silences, la modération et l'indifférence apparente de nombreux Munichois.

Dans un premier temps, le secteur commercial de Munich refusa de modifier les heures d'ouverture des magasins comme cela se fait dans toutes les villes du monde qui accueillent un tel événement. Il finira par le faire seulement pendant le dernier week-end des compétitions, celui du match de classement, aussi appelé match pour la troisième place, et de la finale qui opposera l'Allemagne à la Hollande.

Contrairement à l'image que l'on se fait aujourd'hui d'une Coupe du monde, l'effervescence populaire n'était pas partout au rendez-vous à Munich. Avec ses quelque 50 000 spectateurs, l'ancien stade olympique lui-même me parut presque vide lors du match d'Haïti contre l'Italie. Trois semaines plus tard, la finale Allemagne-Hollande allait le remplir attirer avec une foule bruyante. Il fallut d'ailleurs réaménager les abords de la pelouse pour créer une dizaine de milliers de places de plus. Mais même ce jour-là, les gradins comportaient un certain nombre de places vides et on pouvait encore acheter des billets d'entrée à des prix très abordables sur le marché parallèle.

L'autre surprise fut de découvrir les coulisses de la délégation haïtienne. J'y retrouvai un grand nombre d'amis très proches, dont Frantz Touillot, le trésorier de la

tisanale de drapeaux haïtiens.

Les entreprises associées à l'aspect commercial de la Coupe avaient produit par milliers des drapeaux brésiliens, italiens, allemands, hollandais ou argentins. Pour Haïti, presque rien. Notre pays représentait un acteur tellement marginal dans cet univers dominé par les puissances du football qu'elles l'oublièrent ou presque. Donc, on ne trouvait pas de drapeaux haïtiens, ni de tee-shirts ou autres souvenirs d'Haïti dans les boutiques et les magasins à rayons de Munich. Sous les conseils d'amis allemands et d'étudiants haïtiens connaissant bien le milieu, les membres de la délégation décidèrent de confectionner leurs propres drapeaux.

Ils achetèrent à cette fin de gros rouleaux de tissu noir et rouge, des centaines de baguettes de bois et louèrent un certain nombre de machines à coudre. Les épouses, les amies et toutes les bonnes volontés disponibles furent mises à contribution dans une sorte de course à la montre. L'enjeu : distribuer gratuitement le plus grand nombre possible de drapeaux haïtiens pour encourager nos joueurs et promouvoir l'image d'Haïti déjà mise à mal par une Italie qui avait pour elle les avantages du nombre et de la proximité du terrain des opérations.

Quelques jours plus tard, je voyais avec étonnement distribuer gratuitement des centaines de drapeaux de fabrication manuelle dans le train, aux abords du stade et sur la grande place de Munich où se tenait le marché

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Suite en page 5



Suite de la page 4

hili au football spectaculaire d'Amérique du Sud et habitué aux stades bondés, j'avais été à la fois surpris et déçu de me retrouver à Munich dans un stade presque que maussade... et à moitié vide. Une impression comparable à celle d'un visiteur assistant à un gros barbecue dans la cour d'une grande maison privée. Rien de plus. Les Italiens appliquaient leur célèbre *catenaccio* avec une discipline presque militaire, tandis que les Haïtiens, tout aussi prudents, se tenaient sous leurs gardes et tentaient quel ques timides contre-attaques. De temps à autre, un tir lointain d'un attaquant haïtien qui allait mourir dans les bras du réputé invincible Dino Zoff. À la fin de la première mi-temps, rien ne semblait devoir troubler cet ennuyeux équilibre. Score nul : zéro de part et d'autre. Depuis sept ans que j'avais quitté Santiago du Chili, je n'avais ja mais remémoré avec autant de nostalgie les compétitions sud-américaines de foot, en particulier le tournoi quadrangulaire de 1966 opposant le Santos de Pele, le Peñarol d'Alberto Spencer, le Colo Colo et la Universidad Católica du Chili. Les soirs de match, toutes les rues de la ville raisonnaient du vacarme provenant du Stade natio-

nal. Les embouteillages arrivaient jusqu'aux abords du centre-ville et l'on sentait vibrer presque tout le cœur du continent. Ici à Munich, c'était *business as usual* ! Quelle tristesse!

À la mi-temps, l'entraîneur Zoupin, de son vrai nom Antoine Tassy, réunit ses joueurs dans le vestiaire et leur dit sans ambages : inutile de tirer de loin sur Zoff. Il faut absolument pénétrer dans la surface de réparation et le dribbler carrément.

À la reprise des hostilités, avant même que les Italiens se rendent compte de la nouvelle tactique adoptée, Emmanuel Sanon appliquait à la lettre la consigne de son entraîneur. Sur une passe impeccable de Philippe Vorbe, il fonce à toute allure en direction du cerbère italien. À la vitesse de l'éclair, il dépasse le défenseur Luciano Spinosi, esquive Zoff qui vient de sortir imprudemment de sa cage et glisse le ballon dans un filet non protégé. Ce qui suivit appartient désormais à l'histoire.

Le cœur de l'Italie tout entière arrêta momentanément de battre. Éberlués, les reporters de toutes les nations retiennent leur souffle et interrogent leurs dossiers en quête de données sur l'auteur de cet exploit. Cendrillon venait de sortir de l'ombre.

Pour les centaines de milliers de téléspectateurs éparpillés dans le monde entier, ce fut un but. Mais, pour les milliers de spectateurs rassemblés dans le stade, ce fut plutôt un moment de stupéfaction. L'impensable venait de se produire. Haïti menait contre l'Italie et Manno Sanon venait de mettre un terme au record d'invincibilité de 1142 minutes de jeu qui faisait la gloire de Dino Zoff.

Ragaillardis par cette gifle, les Italiens se sentent obligés de sortir de leur zone de confort et de prendre des risques. Coup sur coup, ils marquent deux buts et ramènent Cendrillon à sa place.

Cinquante-deux ans plus tard, je souviens encore de ce match avec des sentiments très mitigés : l'ennui de la première mi-temps, la surprise du but de Mannon Sanon et l'explosion de joie à la fois des Haïtiens et des concurrents européens exaspérés par la réputation d'invincibilité que Zoff était en train de construire.

Comme toutes les grandes aventures, celle-ci produisit rapidement ses légendes. Le gardien de but haïtien Francillon aurait été approché tout de suite par le Bayern de Munich, Mannon Sanon aurait reçu des offres mirobolantes qu'il refusa... Dans les faits, Francillon passera un certain temps

dans la deuxième division de TSV 1860 de Munich, retournera au pays où il deviendra député de Baint, sa ville natale.

L'une des plus tenaces de ces légendes est celle du petit Miro Magloire, que l'on voit sur plusieurs photographies de l'équipe. Beaucoup l'ont présenté comme la mascotte officielle de la sélection haïtienne. En réalité, il s'agissait d'une création de la presse allemande. Miro, que j'ai croisé plusieurs fois à Munich, était le fils du physicien haïtien Lionel Magloire et de son épouse, une psychologue allemande prénommée Elfrun. Le couple habitait alors à Munich et emmenait l'enfant à la plupart des activités sociales auxquelles il était invité. C'est ainsi que Miro participa avec ses parents à diverses activités de l'équipe, dont une séance de photographie au cours de laquelle un journaliste suggéra de lui faire une place à côté des joueurs. La presse fit le reste et le petit Miro, devenu par la suite un grand chorégraphe et le créateur de la compagnie new-yorkaise de danse contemporaine *New Chamber Ballet*, reçut le titre de mascotte de la sélection... Ainsi naissent les légendes.

Ce match mémorable fut pour moi l'occasion de retrouver plusieurs amis avec qui j'allais passer

un mois merveilleux : Harry Loiseau, qui habitait toutefois à Ottawa, mais dont le voyage n'avait pas été planifié; Serge Pierre, que je croyais à Londres, mais qui vivait à Munich; Pierre-Michel Smith qui découvrait comme moi l'Europe et ses merveilles; Jean Verly et Jacques Joachim, deux vieux routiers des compétitions sportives internationales; Frantz Trouillot, le trésorier de la Fédération, qui pleura comme une madone, le soir de la défaite face à l'Italie; Hakime Altiné, rentré de New York avec un immense drapeau noir et rouge. Mon ami d'enfance et frère de combat Valère Cécil Philantrope arrivera à Munich la veille seulement de la finale. Il ne connaîtra ainsi de cette période que les folies auxquelles les Allemands se laisserent aller après avoir arraché la coupe en or massif des mains de la sélection hollandaise de Johan Cruyff qui la méritait autant qu'eux!

Le match Haïti-Pologne étant programmé pour le mercredi suivant, j'avais un répit de quatre jours. J'en profitai pour aller visiter Vienne, Innsbruck et une partie de la Bavière.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE
Ottawa, FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

Haïti, la FIFA et notre mémoire historique

Par Jean-Claude Audigé *

La récente controverse entourant le maillot de la Sélection nationale haïtienne dépasse largement le cadre du football. Elle touche à quelque chose de beaucoup plus profond : notre histoire, notre identité et notre mémoire collective.

En refusant l'utilisation d'un symbole inspiré de l'héritage de

Vertières et de nos héros de l'indépendance, la FIFA a déclenché une réaction qui dépasse aujourd'hui les frontières du sport. Depuis plus de deux siècles, la Révolution haïtienne demeure l'un des événements les plus extraordinaires de l'histoire humaine. En 1803, à Vertières, les combattants haïtiens ont vaincu l'une des armées les plus puissantes de l'époque. Aujourd'hui, des millions de

personnes découvrent, ou redécouvrent, cette vérité historique. Les médias internationaux, les réseaux sociaux et les passionnés de sport discutent de Vertières, de Dessalines et de la Révolution haïtienne.

Cette situation doit nous servir de leçon. Aucun peuple ne peut avancer durablement sans connaître son histoire. Aucune nation ne peut construire son avenir en

oubliant les sacrifices de ses ancêtres. Je crois profondément que le peuple haïtien, dont les rapports le concernant présentent une communauté humaine dotée d'un régime politique en faillite et un peuple en destruction, possède encore les ressources morales nécessaires pour se relever. Le véritable enjeu n'est pas seulement un maillot de football. Il s'agit de la reconnaissance d'un

héritage, qui appartient non seulement aux Haïtiens, mais à l'humanité entière.

Haïti a déjà surpris le monde une fois. Rien n'interdit de croire qu'il puisse le faire encore.

***Jean Claude Audigé**
Entrepreneur, fondateur de Café Triangle Restaurant & Bakery, à Miami, Floride.

HAÏTI

Là manke gid, pèp la gaye!

OBSERVATEUR

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

LE COIN DE L'HISTOIRE

Page retrouvée, un texte publié antérieurement par Charles Dupuy, auteur de cette rubrique, dans celle-ci ; Sa reproduction est suggérée par Claude Perpignant (Pèp)

L'exécution des 19 officiers de l'Armée d'Haïti a eu lieu le 8 juin 1967 à Port-au-Prince, sous l'ordre direct du dictateur François Duvalier (dit « Papa Doc »). Cet événement tragique s'est déroulé au tristement célèbre Fort-Dimanche et constitue l'un des épisodes les plus marquants de la terreur duvaliériste. Je partage avec vous un texte de Charles Dupuy relatant cette affreuse fusillade du 8 juin :

Le colonel Charles Lemoine, qui ramenait fièrement à Port-au-Prince le capitaine Donald Manigat qu'il venait d'arrêter aux Cayes, reçut un tel choc lorsqu'il fut lui-même menotté et conduit en prison, qu'il en perdit l'usage de la parole. Le cas le plus dramatique est sans doute celui du capitaine Serge Hilaire qui, après avoir tapé la liste des condamnés, commit l'imprudencier d'avertir la femme du capitaine Joseph Laroche laquelle se rendit en catastrophe au Palais pour en savoir plus sur la liste secrète. Duvalier la rassura habilement et lui demanda qui l'avait informée de l'existence d'une telle liste. Le capitaine Hilaire, une fois dénon-

cé par ceux-là même qu'il voulait protéger, plus rien ni personne ne pouvait le soustraire à la vindicte présidentielle. Duvalier lui fit rajouter lui-même son nom à la fameuse liste, et demeura inflexible malgré l'intervention du père Jean Hilaire, frère du capitaine et aumônier du Palais. Le père Hilaire courut alors se réfugier à l'ambassade du Chili, imitant ainsi le très influent lieutenant-colonel Jean Tassy, lequel avait déjà gagné l'ambassade du Brésil, de même qu'une cinquantaine de politiciens et de personnes proches des inculpés.

Le procès des militaires se déroula aux casernes Dessalines. Accusés de complot contre la sûreté intérieure de l'État, de mutinerie et de tentative d'assassinat du président de la République, ils furent tous déçus de leur grade et condamnés à la peine capitale. Pour les transporter aux séances de la Cour martiale, Duvalier les faisait trimballer en camion à travers Port-au-Prince les menottes aux poignets, les pieds nus et le crâne rase. Le 8 juin 1967, le président convoqua ministres et hauts gradés et, vers 13 heures, se rendit au Fort-

Dimanche en leur compagnie. Arrivé à destination, Duvalier, en uniforme de simple soldat, s'installa sur une chaise et disposa en face des officiers qu'il destinait à la fusillade les membres du haut état-major de l'armée avec, derrière eux, les soldats de la garde présidentielle. Ensuite s'aliginaient les miliciens du Palais national et, enfin, pour former la dernière rangée, les miliciens de Fort-Dimanche commandés par la redoutable Madame Max Adolphe. Parmi les civils qui assistaient à l'exécution, on remarquait Fritz Cinéas, Max Adolphe, Webert Guerrier, de même que les secrétaires d'Etat René Charlmers, Edouard Berrouet, Adrien Raymond et les autres. Agissant comme maître de cérémonie, le colonel Gracia Jacques distribua des armes au général Gérard Constant, aux colonels Breton Claude, Claude Raymond, ainsi qu'à tous les autres membres du haut état-major qu'il posta chacun vis-à-vis du condamné qu'il devait exécuter. Le colonel Jacques Laroche fut ironiquement placé devant le capitaine Joseph Laroche, le colonel Jean-Baptiste Hilaire devant le capitaine Serge

Hilaire, tandis que Max Domini que se retrouva devant son cousin Harry Tassy, a la demande insistante de celui-ci d'ailleurs

Après l'exécution des condamnés, on les détacha du poteau. Le major Franck Romain sortit alors son revolver et courut donner le coup de grâce au premier qui lui tomba sous la main. Il fut brutalement interrompu dans la sinistre besogne qu'il s'était assignée par Duvalier lui-même qui, suffoquant de colère, lui cria: «Major Romain! Qui vous a donné l'ordre de faire ça? Garde-à-vous! Rompez!»

L'exécution des dix-neuf officiers fut rapportée par les grandes agences de presse internationales et terrorisa toutes les catégories sociales au pays, en particulier les membres de la classe politique duvaliériste qui craignaient plus que tout d'encourir la disgrâce du chef, de tomber sous le coup de sa fureur démentielle, de sa vengeance inexorable.

Quinze jours après, le 22 juin 1967, le président fêta devant ses partisans cette nouvelle victoire de la Révolution duvaliériste. A cette occasion, il procéda d'une voix glacée à l'Appel des dix-neuf officiers exécutés. «Major Harry Tassy où êtes-vous? Venez auprès de votre bienfaiteur. Absent. Capitaine Donald Manigat, venez. Absent. Capitaine Probus Mon estime. Absent. Lieutenant Merisier Giffard. Absent. Major José Borges. Absent. Lieutenant

Kosma Valentin. Absent. Lieutenant Veinard Casimir. Absent. Adjudant André Desrosiers. Absent. Capitaine Joseph Laroche. Absent. Colonel Charles Lemoine. Absent. Major Pierre Thomas. Absent. Capitaine Serge Madou. Absent. Lieutenant Marc Mon estime. Absent. Lieutenant Franck Mon estime. Absent. Lieutenant Alix Rémy. Absent. Capitaine Michel Obas. Absent. Capitaine Serge Hilaire. Absent. Lieutenant Grégoire Monestime. Absent. Adjudant Joseph Alcena. Absent. Tous ont été passés par les armes. » Duvalier n'oublie pas d'appeler le lieutenant-colonel Jean Tassy, le major Malherbe Eyma, le capitaine Léon Veillard, les lieutenants Joseph Laforest et Evans Guillaume, ainsi que le député du Cap, Pierre Giordani, «qui ont pris la fuite après avoir bénéficié des faveurs de César. Ils ne sont plus des Haïtiens! proclame-t-il. Dès demain, la Cour martiale générale recevra l'ordre de travailler en vue de leur jugement conformément à la loi. Car les civilisés, c'est nous ! » Grimaçant un rictus amer, Duvalier déclara enfin: « Je suis tel un bras d'acier frappant sans pitié... sans pitié... sans pitié. J'ai fait fusilier ces officiers dans le but de protéger la Révolution et ceux qui la servent. Je m'aligne en compagnie des grands meneurs de peuples tel Atatürk, Lénine, N'krumah, Lumumba, Azikiwe, Mao-Tsé-Toung ».

Lettre à Jean Monard Métellus

Cher JeanMo,

Chaque matin, à Grand-Pré, un jeune paysan nommé Mannyèl empruntait les sentiers qui conduisaient aux sources Manzè Mari et Ti Bidon, ces eaux généreuses qui désaltéraient les familles du village et alimentaient les bienfaitantes eaux guérisseuses du bassin Manman Jimo. De jardin en jardin, il expliquait aux habitants les vertus des arbres. « Lorsqu'ils disparaissent, disait-il, ils emportent avec eux l'eau des sources ; la terre se dessèche, et nos enfants, nos voisins, nos compères, nos commères, ainsi que nos loas protecteurs, meurent de soif. » Par la patience, la sagesse et la persuasion, il avait fini par convaincre les habitants de voir dans les arbres un patrimoine à protéger, un héritage sacré destiné aux générations futures. Pendant des années, personne ne lui reprocha sa vigilance, bien au contraire, beaucoup voyaient en lui un gardien du bien collectif.

Puis vint le jour où d'étranges bûcherons envahirent la région. Ils se faisaient les instruments d'un puissant personnage qui avait choisi les environs pour y ériger sa résidence de plaisance, persuadé que les arbres, les sources et même le destin du village devaient s'incliner devant ses volontés. Dès lors, tout bascula, lorsque les chefs locaux abandon-

nèrent la cause qu'ils étaient censés défendre pour se ranger aux côtés de ceux qui en précipitaient la disparition. Subitement, les arbres abattus ne furent plus le problème, pas davantage que les eaux menacées ou les terres promises à la sécheresse. Le seul obstacle devint Mannyèl, on ne lui reprocha ni les troncs renversés, ni le dépérissement des sources. Son seul crime fut de parler comme une source qui refusait de tarir, laissant jaillir au grand jour des vérités que beaucoup auraient voulu retenir sur la pierre du silence.

C'est cette vieille histoire qui me revient à l'esprit en apprenant la nouvelle de ton inculpation dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du président Jovenel Moïse. Je profite de cette occasion pour t'adresser ces mots empreints d'estime, de solidarité et de profond respect face à l'épreuve que tu traverses aujourd'hui. Depuis des années, tes émissions suivies par des centaines de milliers d'Haïtiens portent une parole libre, responsable et courageuse dans un pays où la vérité s'efface et se fragilise. Tu as exercé ton métier avec rigueur, en interrogeant les puissants, en analysant les faits et en dénonçant les dérives qui ont marqué la gouvernance du PHTK sous les présidences de Michel Martelly et de Jovenel Moïse.

Beaucoup ne peuvent s'empêcher de voir dans cette inculpation le signe troublant d'une époque où les voix d'alerte, de questionnement, de dénonciation et de proposition paraissent plus encombrantes que les auteurs mêmes des actes ayant conduit aux drames que traverse la nation. Cette décision suscite de légitimes interrogations et alimente le sentiment que certaines forces cherchent moins à faire émerger la vérité qu'à intimider les consciences indépendantes. Lorsque les pouvoirs sont ébranlés par la critique, ils ne combattent plus les arguments, mais ceux qui les portent. Ils s'attaquent aux voix dissidentes, cherchent à réduire au silence journalistes, intellectuels, militants et citoyens engagés, afin de vider l'espace public de toute contestation et d'ouvrir la voie à l'arbitraire, à la peur et au chaos.

Face à cette situation, je ne peux que te souhaiter courage, sérénité et une inébranlable force morale. Les adversaires ont choisi leur moment alors qu'une partie du peuple, épuisée par l'insécurité, la misère et l'incertitude du lendemain, semble se replier sur elle-même. La société paraît parfois perdre sa vigilance et sa capacité de mobilisation. Pourtant, dans la vie comme dans l'histoire des peuples, les périodes de silence ne sont pas nécessairement des signes de résignation. Elles sont

ces temps souterrains propices à la lente préparation des grands réveils. Les grandes transformations collectives ont toujours trouvé leurs premiers artisans parmi celles et ceux qui refusent de se taire.

Continue de défendre cette parole libre, indispensable à toute société qui aspire à la justice et à la dignité. Ne laisse pas les intimidations, les manœuvres et les calculs politiques altérer ta détermination. Plus que jamais, Haïti a besoin de femmes et d'hommes aptes à parler là où tant d'autres sont réduits au silence, à défendre l'intérêt collectif tandis que triomphent les intérêts particuliers, et à maintenir vivante l'espérance quand tout semble conduire au découragement. Les idées survivent à leurs persécuteurs, les convictions sincères traversent les épreuves, et les peuples finissent toujours par reconnaître ceux qui, dans les moments difficiles, refusent de renoncer à leur devoir.

JeanMo, comme Manuel dans Gouverneurs de la rosée, tu découvres peut-être aujourd'hui qu'il est parfois plus risqué de révéler à un peuple le chemin de la source que de le laisser mourir de soif. Pourtant, c'est grâce à ces hommes qui refusent la résignation que les communautés finissent par retrouver leur force et leur espoir. L'heure viendra où les Mannyèl, aujourd'hui dispersés

mais lucides, uniront leurs élans pour reconstruire

une promesse commune d'avenir. Ce sursaut se prépare déjà, silencieusement, dans la conscience de ceux qui refusent d'abandonner Haïti aux forces qui la précipitent vers l'abîme, et la nation finira par réclamer vérité, justice et responsabilité.

Avec toute ma fraternité, mon respect et mon indéfectible soutien.

Hugue Célestin
Grand Pré, 06 juin 2026

Bravo mon frère, Jean Monard, dont je suis le parrain, a été introduit dans la presse par Radio Galaxie.

Il a été au premier rang de la bataille lorsque les voyous ont enlevé et fait disparaître Félix Lamy. C'est un homme correct, propre et, en raison de son courage, on a essayé de l'éliminer.

Merci pour cette lettre magistrale de soutien

Engageons le combat pour éviter cette souillure et cette répression qui ne dit pas son nom, et dont la finalité est d'éteindre la parole qui asséoit la répression. En cour

Merci mon frère
On prie pour notre JM
DIEU EST GRAND

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

director general of the CEP, following a cabinet meeting on June 2nd when an electoral decree was adopted over objections of the CEP, which is already presided by Jacques Desrosiers, a journalist of good reputation.

The action of the Prime Minister is a usurpation of power with which the CEP overwhelmingly disagrees. Moreover, although Uder Antoine's name was circulating in the media as the government's choice for director for 24 hours, he had not been in contact with the CEP.

So, how is this going to be worked out to end the illegitimacy reigning in Haiti since the last elections held in 2015 and 2016 that brought Jovenel

Moïse to the presidency? That ended abruptly in the early hours of July 7, 2021, when the president was assassinated in the bedroom of his residence in a secured upscale neighborhood above the fashionable suburb of Pétion-Ville. Since then, it's been downhill for Haiti.

One wonders what the International Community will do next in Haiti. After all, since the Moïse assassination, the international, with the U.S. in the lead, has taken control of Haiti's governance, beginning with Dr. Ariel Henry, the Prime Minister/President that the CORE Group of leading Western ambassadors in Port-au-Prince named as Haiti's chief following the assassination of the president.

He held to power until April 24, 2024, when he resign

ed while he stopped in the U.S. coming from a visit in Kenya. U.S. pressure is alleged. Whereupon, U.S. Secretary of State Antony Blinken travelled to Kingston, Jamaica, arriving



Ertha Pascal Trouillot, first woman president of Haiti

on March 11, to huddle with the CARICOM leaders on whir or do. And out of their hats they pulled out the 9-

headed transitional Haitian presidential Commission (CPT by its French acronym) which came into existence April 12, 2024 in Kingston and inaugurated in Port-au-Prince on April 25, with a mandate due February 7, 202, 6.

During its nine (9) months in power, the CPT didn't accomplish anything that was required, such as establishing security and organizing elections. It failed to do what President Ertha Pascal Trouillot, the first female President of Haiti, did in eight (8) months. Inaugurated March 13, 1990, she delivered the first post-Duvalier democratic elections on December 16, 1990, won by the revolutionary priest Jean-Bertrand Aristide.

When the CPT mandate ended last February 7, the U.S. officials did the utmost to keep a member of that administration in office, Alix Didier Fils-Aimé, who's now the Pri

me Minister. We would point out that on that date the U.S. had dispatched three warships to the bay in Port-au-Prince to allow for a smooth operation from CPT to the new leader Fils-Aimé.

Now what's next for Haiti, which is being used as a political laboratory by the international community? Although nothing is known about the plan of the international bigwigs, the reputable Montana Accord group issued a detailed statement yesterday, June 16 that deserves consideration. Montana calls for "vigilance," so errors of the past are not repeated. There shouldn't be a continuation of Alix Didier Fils-Aimé, but a two-headed leadership, as required by Haiti's Constitution: A President and a Prime Minister, with capable and respectable citizens in charge.

RAJ
raljo31@yahoo.com

L'Université populaire des Palmes et l'avenir d'Haïti avec l'IA

Par Ulysse Jean Chenet

Le rôle de l'Université est d'analyser des données, orienter les sociétés, faire des recherches et proposer des pistes de solution.

L'Université Populaire des Palmes sensible au développement et à l'avenir d'Haïti lance à partir du 1er juin 2026 des travaux de recherche et des cours gratuits sur l'Intelligence artificielle (IA) pour les jeunes de 18 à 35 ans.

Car, l'IA est en train de basculer totalement le mode de fonctionnement du monde actuel et durant les 10 prochaines années, les pays sous-développés comme Haïti, vont avoir des difficultés énormes pour échanger et coopérer avec certains pays.

L'IA actuellement met déjà en évidence le mode de dispensation des cours à tous les niveaux, Primaire, Secondaire et Universitaire.

L'IA est une nouvelle phase de la révolution numérique, tandis qu'un pays comme Haïti, n'est pas même encore abordé la révolution numérique dans sa profondeur. Pourtant, la version Super IA est déjà en préparation.

En Haïti, même la signature électronique n'est pas encore vulgarisée. Les Institutions étatiques et républicaines ne sont pas encore numérisées.

En Haïti, nous sommes encore à l'Ère des feuilles volantes, des papiers durs, des Extraits des Archives et des Diplômes à légaliser.

L'avenir d'Haïti est vraiment sombre par rapport à l'évolution technologique comme un TGV.

De nos jours, on parle de Smart City (des villes intelligentes), tandis que les rues des grandes villes d'Haïti ne sont pas même numérotées. Il n'y a même pas de panneaux de signalisation sur les autoroutes.

Les Commissariats et les tribunaux ne sont pas interconnectés.

Pourtant, la sécurité dans les grandes villes du monde est déjà une affaire numérique. Le pire, non seulement, les Commissariats, les Prisons, les tribunaux ne sont pas interconnectés, ils ne disposent pas ni de l'électricité, ni de l'internet 24/24.

C'est très dangereux pour un pays comme Haïti. On va avoir du mal à trouver des investisseurs sérieux pour le pays. Même les touristes vont avoir du mal à visiter Haïti, parce que les voyages seront planifiés par l'IA.

Avec l'IA, toutes les professions traditionnelles sont presque obsolettes et avec l'arrivée bientôt de Super IA, le monde sera autrement. Même les arts, comme par exemple la musique, le Cinéma, la littérature, le graphisme, la Photographie seront transformés. Même dans des secteurs clés, comme la santé, on va parler de la télé-médecine, de l'automatisation de l'Agriculture. Même les taxis et les voitures personnelles seront assistés par l'IA.

Le monde ne bouge pas tout simplement, le monde se transforme, et un pays comme Haïti, on n'est pas même encore conscient de ce qui se fait dans le monde.

En Haïti, l'école se fait entre les 4 murs, sans électricité, sans internet, sans bibliothèque, avec

des gros tableaux noirs ou verts et un baton de craie blanche. C'est très dangereux et c'est triste pour l'avenir d'Haïti.

Pourtant, au 18^{ème} siècle, l'île d'Haïti à l'époque des colonisations espagnole et française, était au sommet de la révolution agricole. La colonie de Saint Domingue (Haïti) était la plus riche colonie du monde avec l'avènement de la Canne à sucre qui reposait sur la force des esclaves noirs.

Au 19^{ème} Siècle, Haïti a lancé le nouvel ordre économique mondial, avec l'abolition de l'esclavage et la création de la Première République nègre indépendante du monde et qui va entraîner la révolution industrielle ou mécanique avec l'invention des machines à vapeur pour remplacer les main-d'oeuvres serviles sur les plantations et dans les usines de transformation.

Depuis, après la chute du Royaume du Roi Henri Christophe dans le Nord en octobre 1820, il n'y avait plus de progrès économique et industriel en Haïti. Surtout, avec l'imposition de la dette de l'indépendance d'Haïti en avril 1825 de 150 millions francs or à payer à la France, ce fut le plus grand crime financier de toute l'histoire de l'humanité.

Au 20^{ème} siècle, vers les années 1980, le monde fait face à une nouvelle révolution, la révolution technologique (NTIC) qui allait changer totalement l'économie du monde. Malheureusement, Haïti n'avait pas emboîté le pas. On a raté le train de la Révolution numérique.

21^{ème} siècle, à partir du bug

de l'an 2000, on parle d'une nouvelle phase de la révolution numérique, c'est l'automatisation, la robotisation ou l'Intelligence Artificielle qui est une révolution 2.0.

Où est l'avenir d'Haïti dans les 10 prochaines années avec l'IA?

C'est cette question que pose l'Université Populaire des Palmes et qui est déjà en quête de réponse.

Le Pape Léon XIV vient lancer une encyclique sur l'Intelligence Artificielle au cours du mois de mai 2026, où il présente ses inquiétudes sur l'avenir de l'humanité avec l'IA.

Le Pape Léon XIV a parlé de la protection de la dignité humaine avec l'IA.

La protection de la vérité vis-à-vis du faux. L'IA doit servir à l'évolution de la personne humaine et non à l'inverse. Le monde ne doit pas être en pilotage automatique comme un jeu d'enfant.

Avec l'IA, la violence est en train d'être automatisée. C'est très dangereux pour l'avenir de l'humanité. Ce n'est plus une question de lutte contre les armes nucléaires à destruction massive. C'est plutôt, une lutte contre l'extinction de la race humaine par les oligopoles numériques, Bêta, Apple, Open AI, Sterling, Claude AI, Gemini, etc.

Pour assurer l'avenir d'Haïti, pour empêcher à Haïti d'être spectatrice du changement et de la Révolution numérique 2.0, l'Université Populaire lance une formation et des travaux de recherche en IA à partir des vacances d'été 2026.

À vous les jeunes de bien jouer pour garantir l'avenir d'Haïti face à la montée de l'Intelligence Artificielle (IA).

Ulysse Jean Chenet

Membre du CA de l'Université populaire des Palmes.

(509) 4183 9811/ 4458 0309

Email :
jeanchenetulyse@gmail.com



LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS (FRG) DÉPLOYÉE Mais encore plus audacieux, les criminels frappent le centre du pouvoir

Le secrétaire général du ministère de la Défense kidnappé avec un enfant

Suite de la page 1

annoncées les descentes policières dans les fiefs des gangs, a pour motif d'indiquer que les forces de l'ordre ont pris l'initiative, dans les opérations antigang lancées, mais qui peinent à convaincre les citoyens.

En effet, le rapt de James Boyard, un expert en sécurité, doublé d'un professeur d'université, a été orchestré par des hommes armés, sur la route de Bourdon. Aucune information précise n'a été communiquée par le ministère de la Défense, le titulaire de ce département, Mario Andrésol, n'a fait aucune déclaration relative à cet incident. Ce haut fonctionnaire du gouvernement reste prisonnier des bandits et le ministère dont il assure la direction générale reste muet sur son sort, laissant tout le pays en train de deviner ce qui se passe entre le pouvoir et les ravisseurs.

Le kidnapping du directeur général du ministère de la Défense se témoigne de l'impuissance tota-

le des dirigeants haïtiens à faire face aux gangs armés, car ne pouvant pas intervenir, d'une manière ou d'une autre, pour lancer une action de sauvetage de ce haut fonctionnaire de l'État.

De toute évidence, ce coup de force des criminels, contre ce officiel du gouvernement, prouve que, malgré les descentes effectuées par les forces de l'ordre, dans les fiefs des bandits, ces derniers ne faiblissent pas, ni n'affichent aucun respect pour l'autorité. D'ailleurs cette dernière action dirigée contre l'autorité même de l'État constitue un témoignage irréfutable des capacités des criminels à mener avec succès leurs actions, quand ils veulent, là où ils veulent. Tout cela prouve que les armées des gangs n'ont pas encore démontré leur respect de la nouvelle force de sécurité internationale, partiellement déployée, dont les effectifs annoncés de 5 500 policiers et militaires, promis par dix-huit pays, prendront encore du temps pour se concrétiser.

Il faut bien noter que pas plus

d'un personnel d'environ un millier de membres de la FRG se trouve présentement sur le terrain, un effectif encore supérieur à celui de la MMSA, qui était dirigée par le Kenya, son prédécesseur. Toutefois, toutes choses considérées égales, la stratégie et le rendement de la FRG, en ce qui concerne l'action contre les hors la loi, ne diffèrent en rien de la performance de ses prédécesseurs.

Comme on dit souvent, c'est le résultat qui compte. Dans ce cas, les citoyens haïtiens, notamment ceux de la capitale, qui sont quasi quotidiennement à la merci des bandits, ne voient, jusqu'ici, aucune raison d'offrir un satisfecit à cette nouvelle force, qu'on faisait passer pour les « libérateurs » des victimes des gangs.

Les attaques aux drones Kamikaze ne font pas reculer les gangs

Aux yeux des observateurs, la Police nationale d'Haïti (PNH), bien que renforcée par la FRG et

les mercenaires, dont on ignore la nature de leur mission, en dépit des interventions meurtrières des forces de répression officielles, dans les quartiers servant de bases aux gangs armés, ne parviennent toujours pas à imposer même une faible dose de respect aux criminels.

En effet, les actions musclées orchestrées par les forces de l'ordre dans les fiefs des criminels, qui sont toujours suivies de rapport faisant état d'« hommes tués » et d'« armes et munitions saisies », n'ont pas réussi à arrêter « la fureur » des criminels. Alors qu'on pensait que, suite aux « massacres », dont ils sont victimes, des mains de la PNH, ils rebondissent dans les heures qui suivent pour infliger des dégâts encore plus terribles sur les citoyens sans défense, sous formes de tueries, enlèvements et d'incendie de maisons. D'ail leurs, les différentes communautés attaqués par les criminels ne cessent de voir se multiplier le nombre de déplacés, soit pour sauver leurs vies ou bien pour chercher refuge

ailleurs, leurs résidences ayant été livrées aux flammes.

Dans ce contexte, d'aucuns s'interrogent sur l'objectivité des faits rapportés dans les communiqués de presse diffusés par les porte-paroles de la PNH faisant le bilan des actions contre les bandits armés. On se demande encore, dans le public haïtien, comment la PNH, qui dit avoir tué les bandits par dizaines parviennent-ils à multiplier leurs effectifs, au point de pouvoir, dans les heures après les opérations policières, mener de nouvelles actions criminelles, dont les unes sont plus meurtrières que les autres. Sans que les forces de l'ordre ne soient en mesure de les prévenir ou de les arrêter, une fois lancées.

Voici bientôt une semaine depuis que James Boyard et l'enfant mineur, qui se trouve en sa compagnie sont en captivité chez les gangs. Il faut croire, tout au moins, que le personnel du ministère de la Défense participe à un projet visant sa libération.

L.J.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU EN VISITE OFFICIELLE EN HAÏTI

Des discussions sur la sécurité, la gouvernance et les élections

Déficit de progrès de la feuille de route de la transition...

Par Léo Joseph

Le secrétaire général des Nations Unies (ONU), Antonio Guterres, est arrivé en Haïti aujourd'hui, à la tête d'une délégation onusienne, dans le cadre d'une visite officielle au cours de laquelle les discussions ont porté sur des sujets variés, notamment la question sécuritaire, renforcement des institutions étatiques et celle relative au retour à l'ordre constitutionnel, privilégiant la tenue des élections.

M. Guterres et sa suite ont été accueillis au Palais national, le jour même de son arrivée. Il n'a pas manqué de féliciter les progrès réalisés, dans la lutte contre l'insécurité, cette rencontre au siège de la présidence étant considérée comme une avancée remarquable. Dans ce contexte, il a salué l'œuvre accomplie par la Police nationale (PNH) et les

Forces armées d'Haïti (FAdH), en sus de la Force de répression des gangs (FRG), dont les premiers contingents ont été récemment déployés.

Les échanges ont principalement porté sur la situa-



Alix Didier Fils-Aimé

tion sécuritaire du pays, les efforts de stabilisation menés par les autorités haïtiennes, le renforcement des institutions de l'État ainsi que les perspectives de retour à l'ordre constitutionnel à tra-

vers l'organisation d'élections libres, inclusives et crédibles.

Au cours de la rencontre, António Guterres a salué les avancées enregistrées dans la lutte contre l'insécurité. Le secrétaire général des Nations Unies a notamment rendu hommage au travail de la Police nationale d'Haïti (PNH), des Forces armées d'Haïti (FAdH) et de la Force de Répression des Gangs (FRG), soulignant leur contribution aux efforts visant à restaurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

En matière de sécurité, les félicitations adressées aux forces de sécurité nationales ne reflètent pas nécessairement la réalité sur le terrain. Les routes nationales occupées par les gangs armés, qui y ont installé des postes de péage, ne sont pas libérées, les automobilistes et camionneurs continuent d'être ran-

çonnés par les criminels.

Le numéro un de l'ONU a profité de cette occasion pour renouveler l'engagement de l'organisme mondial, par rapport à l'accompagnement offert à Haïti, qui s'articule au tour de la



Antonio Guterres

consolidation des progrès sécuritaires, qui doit aller de paire avec l'amélioration des conditions humanitaires, tous en soutenant les situations favorables à une sortie définitive de cette crise, qui a

déjà trop duré. Le secrétaire général de l'ONU croit nécessaire que soit renforcée la coopération entre Haïti et l'ONU, aussi longtemps que persiste cette situation de crise.

Bien que M. Guterres n'ait pas exprimé un quelconque désappointement, par rapport aux failles sécuritaires dont la PNH se rend coupable, comme, par exemple, la négligence portée dans la sécurisation des zones momentanément libérées mais reconquises par les gangs, le public haïtien ne fait plus confiance à l'institution policière de la protéger. Aussi, les familles s'adaptent-elles à la réalité des bandits se comportant en « autorités » en lieu et place des dirigeants se résignant à se voir damer le pion par les gangs armés.

GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!

718-200-9079

@CLLMarketing | www.cllmarketing.com

JASMINE BEAUJAIN NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN
PAIN MANAGEMENT

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



CALL US TODAY
TO MAKE AN
APPOINTMENT

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



ÉDITORIAL



Alix Didier Fils-Aimé à la tête de l'Exécutif : 100 % d'opacité !

Durant son mandat intérimaire, à la tête de l'Exécutif, en tant que présidence collective, le Conseil présidentiel de transition (CPT) a été accusé d'opérer dans l'opacité totale prenant trop souvent des décisions controversées, voire illégales. Une fois choisi pour succéder à celui-ci, Alix Didier Fils-Aimé donne l'impression d'avoir pour mission de poursuivre cette même tendance, voire d'aller encore plus loin. L'information circulant depuis des mois faisant état de la signature de contrats miniers avec des entités étrangères, en catimini, illustre parfaitement cette réalité. Cela devrait inquiéter au plus haut point, dans la mesure où, selon les renseignements véhiculés, les accords en question prévoiraient le secret des termes des engagements « *durant des décennies* ».

Dans ce contexte, il faut se référer aux conditions dont est assorti le pouvoir confié à Alix Didier Fils-Aimé. Puisqu'il n'a pas été nommé, ni élu, par le peuple haïtien, son autorité relevant de l'entité qui l'a placé aux commandes de la République d'Haïti, il faut croire que tout ce qu'il accomplit, dans sa gouvernance, se préciserait dans une « *feuille de route secrète* ». Dans ce cas, l'ingénieur Hugue Célestin, qui, dans son article intitulé « *Le sous-sol haïtien en liquidation* », publié dans cette même édition d'*H-O*, a parfaitement raison.

Quand on tient compte de la teneur en minerais du sous-sol haïtien, toutes catégories confondues, jusqu'ici inexploités, et dont les différentes évaluations se chiffrent à des millions de dollars, ou même des milliards, il faudrait conclure que l'actuel Premier ministre, sans aucune qualité, a durablement gâché le développement d'Haïti. Les différents documents publiés sur les richesses minières haïtiennes font croire que le pays haïtien recèle des trésors de natures différentes, dont l'éventuelle exploitation autorise tous les espoirs d'une immense richesse. La mise en valeur de celle-ci, sous la gouverne d'une équipe intelligente et compétente, et aimant, par-dessus tout, sincèrement le pays, ne manquera pas de favoriser la concrétisation du rêve de développement dont ne cessent jamais d'évoquer les intervenants politiques, dans les débats publics.

En effet, plusieurs études et rapports, publiés de temps à autres, font état de la présence, dans le sous-sol haïtien d'or, d'argent, de cuivre, de bauxi-

te et d'autres catégories de mines, dont les conditions d'exploitation n'ont pas offert les avantages que le pays aurait dû bénéficier. Plusieurs compagnies étrangères ont effectué l'extraction industrielle d'or à petite échelle, surtout dans le nord d'Haïti, qui n'ont pas eu un gros impact économique sur le pays. Cela est différent pour la « *Reynolds Haitian Mines, Inc* », une filiale de la compagnie américaine « *Reynolds Metals Company* ». Elle a exploité la bauxite, dans la région de Miragoâne, entre 1941 et 1982, ayant exporté plus de 13 millions de tonnes de ce produit vers son usine basée au Texas. La filiale haïtienne de cette société américaine avait décidé de mettre fin à ses activités, en Haïti, à la suite de revendications salariales initiées par Serge Fourcand, ministre du Commerce et de l'Industrie, sous l'administration de Jean-Claude Duvalier.

Bien que le débat public évolue souvent autour de la teneur en pétrole du sous-sol haïtien, aucun contrat d'exploitation de l'or noir n'a été signé entre Haïti et une quelconque entité étrangère. L'unique initiative lancée dans ce domaine a été celle du milliardaire imposteur haïtien Emmanuel Fritz Paret. Ce dernier, un ami de Joseph Michel Martelly et du défunt président Jovenel Moïse, avait été octroyé d'un prêt de la Banque nationale de crédit (BNC), pour financer l'achat d'un hôtel, sur la Côte des Arcadins, au nord de la capitale, en sus d'un contrat de prospection du pétrole, dans le Nord du pays. Mais, non seulement il ne pouvait pas honorer les échéances de ce prêt, le personnel cubain, spécialistes dans l'exploitation pétrolière, qui menait ces activités, avait décidé d'abandonner les chantiers, une fois constatée l'insolvabilité de M. Paret face aux exigences salariales.

Si le secteur agricole est souvent évoqué, dans le débat public, comme un levier de développement important, si bien que, dans le passé, on disait d'Haïti qu'il était un « *pays essentiellement agricole* », le potentiel d'exploitation minière constitue une autre source de richesse à prouver. Aussi peut-on normalement se ranger du côté de ceux qui défendent la sauvegarde des richesses minières du pays. À cet égard, la levée de boucliers orchestrée contre une perception de dérive, à l'encontre d'Alix Didier Fils-Aimé, mérite d'être articulé à bon escient. Autrement dit, il faut légitimer ce qu'on devrait appeler « *une extension de la lutte contre le*

pillage du pays ». Ce qui signifie se prononcer en connaissance de cause contre tout complot visant à dépouiller le sous-sol haïtien de sa richesse.

Mais, quoi qu'on dise de la gouvernance d'Alix Didier Fils-Aimé, les accusations portées contre lui, par rapport aux « *contrats* » dénoncés, ne sont pas nécessairement au rendez-vous. Bien que, en raison de l'objectif visé, les dénonciations, dont il est l'objet, soient louables, il importe de supprimer sa condamnation. Bien que l'attitude de M. Fils-Aimé ait favorisé l'évolution des prises de position à son encontre. Mais, à l'instar de la grande majorité des politiciens haïtiens voulant humilier leurs accusateurs, ce dernier ne cherche pas à rectifier les déclarations, inexacts ou fausses, émises contre lui.

Il faut également souligner que cette pratique des dirigeants haïtiens à ignorer les critiques formulées à leur endroit, car voulant ignorer souverainement leurs détracteurs, dans l'objectif d'afficher leur mépris de leurs critiques, constitue également une occasion offerte au grand public de conclure à leur opacité administrative.

Avant de prononcer le verdict final sur le soi-disant contrat illégal, passé à la cloche de bois, par le Premier ministre de facto, avec des entités étrangères, il nous a été donné d'interroger l'auto-

rité en la matière, celui qui détient toutes les informations sur les activités minières, en Haïti, l'ingénieur Claude Pre petit, directeur de l'institution minière haïtienne.

Voici la réponse de ce dernier à nos questions :

« *Tout d'abord, le terme "contrat minier" n'existe pas dans la loi minière. On peut signer des Permis d'exploration ou d'exploitation ou des Conventions minières. AUCUN de ces Titres miniers n'a été signé depuis la résolution prise par le Sénat en 2012 pour demander à l'Exécutif de surseoir sur les Permis d'exploitation accordés à des compagnies minières selon les conventions minières négociées depuis 1997 sous le Gouvernement de M Prével. Il n'y a pas d'investissement minier, pas d'exploration ni exploitation de mines en Haïti depuis plus d'une décennie* ».

Nous avons d'autres raisons de dénoncer la gestion de l'administration Fils-Aimé, et même de faire chorus avec ceux qui s'acharnent à demander sa mise à l'écart. Mais, en attendant que soient formulées d'autres objections de la présence d'Alix Didier Fils-Aimé, aux commandes de l'État, trêve de critiques des affaires minières ! À moins que les critiques s'imposent la nécessité de s'informer véritablement.

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

| | |
|--|--|
| <p>Haïti</p> <p>Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Hait ou Prince, Haiti Tel: (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA</p> <p>Haïti-Observateur Gerald Louis Jacques 514-371-6434 12 Haïti OR Canada 12213 Joseph Cassavani Montreal H3M2C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</p> <p>Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Valentin 13 K Avenue Fochettes, Rt Rt Agit. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tel: (33-1) 43-83-28-10</p> | <p>ÉTAT-UNIS</p> <p>1ère classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE</p> <p> <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</p> <p>1ère classe <input type="checkbox"/> 975.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$ 160.00 US, pour un (1) an</p> <p>EUROPE</p> <p> <input type="checkbox"/> 73 EURO\$, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO\$, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français</p> |
|--|--|

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____ State/État _____

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat postal.

EDITORIAL



Alix Didier Fils-Aimé at the Helm of the Executive Branch: 100% Lack of Transparency!

During its interim term at the helm of the Executive Branch, as a collective presidency, the Transitional Presidential Council (CPT) was accused of operating in total opacity, all too often making controversial, even illegal, decisions. Once chosen to succeed the CPT, Alix Didier Fils-Aimé gives the impression that his mission is to continue this same trend, or even to take it a step further. The information circulating for months regarding the secret signing of mining contracts with foreign entities perfectly illustrates this reality. This should be a cause for grave concern, as, according to the reports, the agreements in question would require the terms of the commitments to remain secret “for decades.”

In this context, we must consider the conditions attached to the interim authority granted to Alix Didier Fils-Aimé. Since he was neither appointed nor elected by the Haitian people, and his authority derives from the entity that placed him at the helm of the Republic of Haiti, one must assume that everything he accomplishes in his governance is laid out in a “secret road map.” In that case, engineer Hugue Célestin, who, in his article titled “*Haiti’s Subsoil Under Liquidation*,” published in this same issue of H-O, is absolutely correct.

When one considers the mineral content of Haiti’s subsoil—across all categories—which has remained unexploited to date and is estimated by various assessments to be worth millions, or even billions, of dollars, one must conclude that the current Prime Minister, who lacks any qualifications, has permanently undermined Haiti’s development. The various documents published on Haiti’s mineral wealth suggest that the country harbors treasures of various kinds, the potential exploitation of which offers every hope of immense wealth. The development of these resources,

under the leadership of an intelligent and competent team that, above all, sincerely loves the country, will undoubtedly help realize the dream of development that political figures never cease to mention in public debates.

Indeed, several studies and reports, published from time to time, indicate the presence of gold, silver, copper, bauxite, and other types of minerals, the mining conditions of which have not yielded the benefits the country should have enjoyed. Several foreign companies have engaged in small-scale industrial gold mining, particularly in northern Haiti, which has not had a significant economic impact on the country. This is not the case for “*Reynolds Haitian Mines, Inc.*,” a subsidiary of the American company “*Reynolds Metals Company*.” It mined bauxite in the Miragoâne region between 1941 and 1982, exporting more than 13 million tons of the product to its Texas-based plant. The Haitian subsidiary of this American company decided to cease its operations in Haiti following wage demands initiated by Serge Fourcand, Minister of Commerce and Industry, under the administration of Jean-Claude Duvalier.

Although public debate often revolves around the oil reserves in Haiti’s subsoil, no contract for the exploitation of oil has been signed between Haiti and any foreign entity. The only initiative launched in this area was that of the Haitian billionaire fraudster, Emmanuel Fritz Paret. Paret, a friend of Joseph Michel Martelly and the late President Jovenel Moïse, had been granted a loan from the National Credit Bank (BNC) to finance the purchase of a hotel on the Côte des Arcadins, north of the capital, in addition to an oil exploration contract in the north of the country. However, not only was he unable to meet the loan’s repayment deadlines, but the Cuban staff—specialists in oil extraction—who were carrying out these activities decided to abandon the

sites once they realized Mr. Paret was unable to meet their salary demands.

While the agricultural sector is often cited in public debate as a key driver of development—so much so that, in the past, Haiti was described as an “*essentially agricultural country*”—the potential of mining represents another source of wealth yet to be realized. Therefore, one can reasonably side with those who advocate for the preservation of the country’s mineral resources. In this regard, the outcry orchestrated against a perceived abuse of power targeting Alix Didier Fils-Aimé deserves to be articulated with due care. In other words, we must legitimize what should be called “*an extension of the fight against the plundering of the country*.” This means speaking out, with full knowledge of the facts, against any plot aimed at stripping Haiti’s subsoil of its wealth.

However, whatever one may say about Alix Didier Fils-Aimé’s governance, the accusations leveled against him regarding the “contracts”

in question are not necessarily substantiated. Although, given the objective at hand, the denunciations directed at him are commendable, it is important to set aside his condemnation. Although Mr. Fils-Aimé’s attitude has fueled the growing opposition against him. Like the vast majority of Haitian politicians seeking to humiliate their accusers, he does not seek to correct the inaccurate or false statements made against him.

It should also be emphasized that this practice among Haitian leaders of ignoring criticism directed at them—deliberately disregarding their detractors to display their contempt for their critics—also provides the general public with an opportunity to conclude that their administration is opaque.

Before delivering the final verdict on the so-called illegal contract, secretly signed by the de facto Prime Minister with foreign entities, we had the opportunity to interview the authority on the matter—the person who holds all the information on mining activities in

Haiti—Engineer Claude Prepetit, director of the Haitian Mining Institute.

Here is his response to our questions:

“*First of all, the term ‘mining contract’ does not exist in mining law. One can sign exploration or mining permits or mining agreements. NONE of these mining titles have been signed since the Senate resolution in 2012 calling on the Executive Branch to suspend mining permits granted to mining companies under the mining agreements negotiated since 1997 under the Préval administration. There has been no mining investment, no exploration, and no mining operations in Haiti for over a decade.*”

We have other reasons to denounce the Fils-Aimé administration’s management, and even to join those who are relentlessly calling for his removal. Until further objections to his leadership of the state are raised, let’s call a truce on criticism of mining affairs! Unless critics make it an obligation to be truly informed.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLEIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haiti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haiti-Observateur
Gerald Louis Justiques
514-321-6134
12 Haïti 08 Canada
12213 Joseph Cassavani
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir
de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valentin
13 K Avenue Faldouttes, 81 Rt Appt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
 48.00 \$ US. pour six (6) mois
 90.00 \$ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

593.00 FF. pour six (6) mois
 1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
 975.00 US. pour six (6) mois
 1.600.00 US. pour un (1) an

EUROPE

78 EUROS. pour six (6) mois
 128 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en
francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat postal.



CASONY
Caribbean American
Society of New York

In collaboration with



**THE NATIONAL SOCIETY
OF BLACK ENGINEERS**

Present

BUILDING TOGETHER

IN CELEBRATION OF JUNETEENTH & NATIONAL CARIBBEAN
AMERICAN HERITAGE MONTH 2026

HONORING BLACK & CARIBBEAN
Contributions to American History, Life, and Culture.





COMMUNITY PARTNER:



Institute of
Caribbean
Studies

FRIDAY
**JUNE 19,
2026**

🕒 **10AM-2PM**

📍
**29 FORT GREENE PL.
BROOKLYN NY 11217**
Brooklyn Technical
High School

HONOREES



Dr. Julius Garvey

Son of the Honorable
Marcus Garvey



Patricia Chin

Founder, VP Records



Raymond Joseph

Former Haitian
Ambassador to the USA



Kenneth P. Thompson

First African American
District Attorney of
Kings Court



Jeanine Ramirez

Journalist and Media
Consultant, Brooklyn Tech
Summit 88



Dr. Jermaine O. McCalpin

Chair, Associate Professor and Genocide Scholar
African and African- American Studies Program
New Jersey City University

KEYNOTE SPEAKER

FREE
EVENT

📺 REFRESHMENT



Scan QR Code


**FREEDOM &
HERITAGE**


**CULTURE &
STORYTELLING**


**HEALTH
EQUITY**


**ECONOMIC
EMPOWERMENT**


**MUSIC, DANCE &
COMMUNITY**


**MUSIC, DANCE &
COMMUNITY**

REGISTER: JUNETEENTH.CASONY.ORG